

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 16

JUILLET 2005

SOMMAIRE	
1	6 MOIS
2	ZOOM P.L.U
3	FINANCES
4	ASSAINISSEMENT
5	GAZ
6	LES PROJETS
7	INFORMATIONS DIVERSES
8	DATES
9	ETAT CIVIL



1 – 6 Mois

Au cours de cette période, nous avons tous appris avec stupeur et émotion le décès de Monsieur Raymond QUEHENNEUX, Maire de Vic Sur Aisne, commune limitrophe de Resson Le Long, Président de notre Communauté de Communes, Conseiller Général de notre Canton. Nous avons beaucoup de contacts avec cet élu dévoué à nos collectivités, apportant ses compétences reconnues dans les dossiers et la gestion locale. Nous renouvelons à sa famille nos condoléances.

Les faits « marquants » depuis 6 mois :

➤ Des réunions :

- Notamment 4 Conseils municipaux les 22 Mars, 12 Mai, 06 Juin et 30 Juin 2005.

➤ Manifestations pour notre village :

Galette et vœux le 7 janvier 2005, Fête patronale les 23 et 24 avril et la « bénédiction » de la « Croix du Jubilé » réédifiée, Fête de la Musique le 21 juin 2005.

➤ Principales actions :

- Approbation du compte administratif 2004 et vote du budget primitif 2005

- Arrêt du P.L.U.

- Poursuite du dossier Assainissement

- Préparation de dossiers : sécurité dans le village et signalétique, aménagements des abords avenue de la Gare et route de Coeuvres, poursuite des enfouissements de réseaux,...

2 – ZOOM SUR LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Celui-ci a été arrêté lors du conseil municipal du 30 juin dernier. Nous disposerons, dès le dépôt en sous-préfecture de notre délibération d'approbation, d'un nouveau document d'urbanisme remplaçant notre P.O.S, (Plan d'Occupation des Sols) qui datait de 1983.

Ce document est le fruit de réflexions depuis 3 ans. Nous avons en effet initié ce projet en conseil municipal du 18 juin 2002.

C'est par un travail continu de la Commission d'Urbanisme associée au Cabinet GEOGRAM et à la D.D.E. que nous sommes arrivés à finaliser ce projet. Le Conseil Municipal a été régulièrement informé lors de chaque séance et s'est prononcé à chaque étape nécessaire.

Par les bulletins municipaux, vous avez été associés à l'évolution de nos dossiers, et l'enquête publique a permis à ceux qui le souhaitaient de consulter les documents et de faire des remarques. Les personnes associées, représentants de l'Etat, chambres consulaires, SEPOAS, Communauté de Communes, Communes voisines, ont également donné leur avis.

C'est donc à partir de cette concertation que nous avons pu finaliser notre P.L.U. Celui-ci comprend les objectifs de notre P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durable) :

- extension maîtrisée des zones d'habitat
- amélioration du cadre de vie des habitants par la réalisation d'équipements publics et la mise en valeur du patrimoine architectural
- la préservation de l'environnement et des paysages et notamment de la zone agricole et des espaces naturels du territoire communal.

Notre territoire est donc divisé en zones :

- Zones urbaines :

* **UA** : Centre ancien du village

* **UB** : La Vache Noire (pour partie), Montois, Cheneux, Ressons le Long (Centre bourg récent), Mainville, Gorgny

* **1 AU** : zone non desservie actuellement par les réseaux et destinée à accueillir l'urbanisation future, à vocation principale d'habitat à court ou moyen terme. 2 zones : « La Trésorerie » pour 28 300 m², « Le Cleux » pour 19 850 m²

* **2 AU** : zone non desservie par les réseaux et destinée à accueillir l'urbanisation future à plus long terme qui demandera une révision du P.L.U. pour pouvoir être aménagée. 5 zones : « les Vignes du Cheneux, le Haut Rayon, le Marais du Routy, le Cleux, la Trésorerie »

- Zone UC : zone d'activités artisanales et commerciales : partie des Hameaux de la Vache Noire et de Pontarcher

- Zone agricole : **A**

- Zone naturelle : **N**

Pour chaque zone, est affilié un règlement d'urbanisme que nous avons souhaité plus précis et plus simple que le précédent.

L'ensemble de ces documents (principalement plan de zonage et règlement) est consultable en mairie et s'imposera bientôt pour toute nouvelle construction ou travaux.

Nous afficherons le plan en mairie et présenterons les principaux éléments sur notre site internet.

Notre territoire a maintenant son nouveau projet d'aménagement pour les années futures grâce à l'élaboration de notre P.L.U. C'est un « PLUS » pour Ressons le Long ... et certainement la dernière fois que nous l'abordons dans un bulletin...

A noter que pour compléter notre P.L.U., le Conseil Municipal a renouvelé son **D.P.U** (Droit de Prémption Urbain)

A noter également que notre Communauté de Communes étudie l'opportunité de développer une **zone d'activités** (industrielles ou artisanales) sur le canton et notamment sur notre territoire au lieu-dit « La Croisette ». Cet éventuel projet auquel nous sommes associés engendrerait de nouvelles procédures pour notre P.L.U...

3 – LES FINANCES

Chaque année, les mois de mars et avril fixent pour nos collectivités locales, les orientations financières.

- Compte administratif 2004

C'est l'arrêt des comptes de l'année passée.

Investissement dont les principales opérations 2004 ont été :

- fin de l'aménagement du cimetière et de la rue de l'Eglise
- enfouissement des réseaux rue de la Motte et place de la Fontaine
- étude assainissement
- pose des vitrines d'informations
- remboursement des annuités d'emprunts

* Dépenses : 183 878

* Recettes : 162 377

* Excédent reporté N-1 : 6 559

-> Résultat de clôture : déficit de 14 942 €

Fonctionnement :

* Dépenses : 187 184

* Recettes : 272 477

* Excédent reporté N-1 : 88 630

-> Résultat de clôture : excédent de 173 924 €

Excédent Global de clôture : 158 982 €

Compte tenu des restes à réaliser en section d'investissement concernant des travaux engagés en 2004 et financés en 2005 :

Pour un montant débiteur de 7 000 €, le besoin de financement est donc de :

$14\,942 + 7\,000 = 21\,942$

-> Résultat de fonctionnement reporté : 151 982€ pour l'exercice 2005

- Budget primitif 2005 : il s'équilibre en dépenses et recettes

Investissement : 160 942 euros

Fonctionnement : 393 982 euros

Celui-ci nous permet de poursuivre nos investissements dans notre village, dont le principal concerne les dernières études nécessaires à notre projet assainissement.

- Impôts locaux communaux 2005

Le Conseil Municipal pour équilibrer ce budget primitif ambitieux pour notre avenir se doit de voter le taux des taxes d'imposition fiscale.

Pour la 2ème année consécutive **les taux des 4 taxes resteront inchangés**, soit :

Taxe d'habitation : 9.58 %

Taxe sur le foncier bâti : 9.46 %

Taxe sur foncier non bâti : 22.63 %

Taxe professionnelle : 3.57 %

4 – ASSAINISSEMENT

C'est désormais le projet qui va mobiliser l'ensemble du Conseil Municipal.

Le dossier évolue régulièrement, les études se suivent, suscitent l'attention et la rigueur de tous, notamment de la commission Assainissement qui s'est réparti l'ensemble des tâches : Travaux chez les particuliers, réseaux, modes de traitements, financement et subventions, coordination technique et financière, site de traitement, échéancier...

- Actions en 2005 :

- * Etude Géotechnique phase II : étude approfondie des sous-sols pour l'implantation des réseaux (étude terminée).
 - * Résiliation du bail rural et échange de parcelles de terrains pour site de traitement (en cours)
 - * Etude d'Impact pour le site de traitement : Constitution du dossier de déclaration ou d'autorisation du système d'assainissement (étude en phase de démarrage)
 - * Nouvelle étude technique du réseau collectif de la Vache Noire
 - * Coordination avec les municipalités de Montigny-Lengrain et Vic sur Aisne pour le secteur de la Vache Noire
 - * Visite de sites de traitement dans des communes déjà équipées
 - * Analyse approfondie des propositions techniques et financières avant décisions
 - * Concertation avec la population pour présentation des solutions retenues
- Pour toutes ces actions, nous avons obtenu l'aide du SEPOAS (Agence de l'Eau) ainsi que celle du Conseil Général.

5 – GAZ

Les travaux se terminent, les tranchées se rebouchent...

Vous avez apprécié cette opportunité : 120 branchements sont posés. Ce « succès » explique la durée des travaux. 32 réunions de chantier ont eu lieu...

Après l'avenue de la Gare, et la route de Coeuvres, c'est maintenant une grande partie du village qui dispose du réseau gaz. Seules les habitations situées le long de la Route Nationale (Vache Noire et Pontarcher), à la Montagne ou Impasse du Bout de Gorgny ne sont pas desservies. Nous ne manquerons pas de saisir les opportunités de développement dès que possible.



6 – LES PROJETS

Outre l'assainissement, nous préparons d'autres projets évoqués en Conseil Municipal et notamment :

- Un projet d'aménagement routier en vue de l'amélioration de la sécurité lié à l'implantation d'une nouvelle signalétique. Le projet s'étoffe au niveau communal mais doit être mené avec la Communauté de Communes (qui a la compétence Voirie sur les voies communales) et surtout la Voirie Départementale (puisque nous sommes traversés par la RD 1160), Le Conseil Général s'est engagé à faire une étude de diagnostic en fin d'année.
- Un projet d'aménagement des trottoirs avenue de la Gare et route de Coeuvres en coordination avec Montigny-Lengrain.

Pour ces deux projets, nous montons des dossiers de subvention et menons la réflexion en relation avec notre projet assainissement...

- Réhabilitation du logement communal. Un architecte étudie actuellement l'opportunité de réaliser un logement ainsi qu'un local pour notre médiathèque.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

CHAUDIÈRES

Suite à la panne de la chaudière de la maternelle et du logement communal, remplacement prévu par deux chaudières alimentées en gaz.

OPERATION FACADES ET TRAVAUX LOGEMENT

Aide financière toujours possible grâce à notre engagement dans ces opérations au niveau du SEPOAS .

ROUTE NATIONALE 31



Une demande a été faite auprès de la D.D.E pour l'aménagement des accotements de la Route Nationale et de l'éventuelle mise en place d'un éclairage public (Vache Noire et Pontarcher) La réponse tarde à venir...

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA VALLEE DE L' AISNE

Suite au décès de son Président, Mr Raymond GUEHENNEUX, une nouvelle équipe est en place sous la présidence de Jean-Pascal BERSON. Un document joint vous présente quelques points de notre communauté de Communes.

Une nouveauté, la Communauté de Communes a pris une nouvelle compétence dans les domaines **Culture - Action Sociale – Vie Associative**. Une première décision, la mise en place dès septembre, d'une **Ecole de Musique**, pour notre territoire communautaire (en reprenant les bases actuelles de l'activité musique du SCAVA)

Renseignements auprès de la Communauté de Communes n° Tél. 03.23.55.36.74 ou du secrétariat de Mairie.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Enduits et drainage rue du Marais de la Noix (Montois) et enduits rue de la Montagne, prévus en septembre.

C.C.A.S

- Animation et exposition sur les souvenirs de la guerre 39-45, entre les habitants ayant connu ces événements et les enfants des écoles primaires
- Enquête « canicule » afin de disposer d'un registre permettant de recenser les personnes vulnérables et ainsi pouvoir leur apporter une aide rapide et efficace en cas de besoin.

SITE INTERNET

Sur le site de la Commune <http://mairieresonslelong.free.fr> que vous pouvez consulter, se trouvent les informations communales et les dernières photos prises lors de la fête de la Musique.

GUIDE D'ACCUEIL

Sa distribution auprès des nouveaux habitants a commencé. Il sera distribué à tous en septembre.

ANIMATEUR

Nous avons signé une convention avec Ambleny. Ainsi les habitants et notamment les jeunes de Ressons peuvent participer à toutes les animations dans les mêmes conditions que les habitants d'Ambleny.

Animateur : Thibaud THIBAUX n° tél. : 03 23 74 14 87

Animations pour les jeunes de 4 à 17 ans pendant les vacances scolaires (été, Toussaint, Noël, Hiver, Pâques...) ainsi que pour les adultes (badminton, randonnées loisirs...).

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Merci aux habitants qui entretiennent et fleurissent leurs abords. Cela profite à améliorer le cadre de vie de nous tous.

ECOLE

Les services mis en place par le regroupement scolaire : cantine à Montigny-Lengrain, accueil périscolaire à Montigny et à Ressons sont bien utilisés. Les effectifs scolaires progressent et à la rentrée prochaine, nous procéderons à une ouverture de classe à Montigny-Lengrain et accueillerons Pierre GAUTIER, nouvel enseignant.

Pour toute nouvelle inscription, adressez vous à la Mairie de Ressons.

- SORTIE DE FIN D'ANNEE DES ECOLES

La fin d'année scolaire a sonné pour nos écoles avec sortie VTT.

Cette année, les classes de Dominique LHOTTE et de Magali KOCH se sont rendues aux gravières de Mr Desmarest, dont une partie évolue en mini parc naturel. Durant la visite, les élèves ont pu observer, entre autre, les niches d'hirondelles de rivage dans leur falaise.

Ce fut l'occasion de revoir quelques notions préhistorique et géographique locales (on a parlé de mammoths, d'ère glaciaire, de la mer qui venait laisser ses sédiments...).

Le soir venu, après une partie de football avec Laurent et Karine pour les moins fatigués de cette première journée, chacun a pu dormir dans les tentes, montées pour l'occasion par les accompagnateurs, au camping "La Halte de Mainville" où Mr et Mme Dubromel les ont accueillis.

Bravo à nos enseignants pour les projets qu'ils portent afin d'animer l'année scolaire et la vie de la commune (après-midi rencontre avec les anciens du village, chant des partisans à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, spectacle de fin d'année à la kermesse, chansons à la fête de la musique...)

CLUB ERIBA

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le club caravaning Eriba (40 caravanes) du 17 au 29 juin. Les membres de ce club ont découvert les attraits de notre région.

CARTES POSTALES

L'association Croq'livres vient de faire éditer 6 cartes postales du village d'hier et d'aujourd'hui tirées à 150 exemplaires chacune. Ces dernières sont en vente à la médiathèque, au camping "La Halte de Mainville" au prix de 1 € l'unité.



AMSAM

Service « d'accompagnement activités diverses d'aide à la personne ». Pour toute aide ou besoin téléphonez au 03 23 75 51 00

A VOTRE DISPOSITION

Le secrétariat de Mairie restera ouvert tout l'été aux horaires habituels

Lundi de 14 heures à 17 heures

Vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Sauf le lundi 08 août qui sera exceptionnellement fermé.

Les élus et les conseillers municipaux sont à votre disposition

Eric DEBOSQUE n° 03 23 74 23 14

Michel LEFRANC n° 03 23 74 28 51 en charge plus particulièrement de l'urbanisme

Nicolas REBEROT n° 06 82 04 46 28 en charge des animations et des activités associatives

René VERON n° 03 23 74 23 10 en charge de la gestion des bâtiments communaux

Patricia LUCOT n° 03 23 74 27 72 en charge de la solidarité et du C.C.A.S

CIVISME

Toujours d'actualité, et encore plus pendant les vacances.

- SECURITE : **Ralentissons**

- **Gêne VOISINAGE** :

-> bruits divers (tondeuses, animaux...), feux, malveillance, chiens divagants, propreté des abords, etc...

-> respectons notre voisin et notre environnement

-> respectons les autres en stationnant les poids lourds dans des endroits affectés à cet usage (gêne visuelle et sonore la nuit). Le respect est préférable à toutes mesures imposées...que nous allons devoir prendre si les cas persistent...

- **Restrictions d'eau** : L'arrêté préfectoral nous impose des mesures notamment :

-> Il est interdit :

- d'arroser les pelouses implantées depuis plus d'un an

- d'arroser les jardins potagers de 8 heures à 20 heures

- de laver les véhicules sauf dans les stations de lavage

- de remplir les piscines privées

Attention ! Tout manquement à cet arrêté peut être puni d'une amende de 1 500 € en cas de contre venu aux dispositions de cet arrêté.

8 – DATES

* **13 juillet** : repas champêtre sur le stade à partir de 19h30 organisé par le Comité d'Animation et des Fêtes (CAF)

* **14 juillet** : Fête Nationale – un dépôt de gerbe aura lieu au monument à 11h45, ensuite, le pot de l'amitié sera offert par la municipalité au stade, puis vous pourrez profiter d'une restauration et d'une animation organisée par le CAF

* **06 Août** : Mi-Août Soissonnaise passage en haut de la Vache Noire vers 15h48 puis dans le centre du village venant de la Montagne vers 16h39

* **07 Août** : Randonnée pédestre – rendez-vous sur la place de la mairie à 9h30

* **21 Août** : Ressons broc-tout organisé par le CAF 03 23 74 23 10

* **04 Septembre** : Randonnée pédestre à 9h30

* **18 Septembre** : Journée du patrimoine organisée par croq'livres – visite guidée de l'église programme sur le site <http://croqlivres.free.fr>

* **02 Octobre** : 3 heures VTT de Ressons le Long – départ à 13 heures sur le plateau – ouvert à tous : renseignements au 03 44 42 16 21 et 03 23 55 59 64

9 – ETAT CIVIL

Naissances :

Sacha RICHARD le 18 juin

Décès :

René RICHEZ le 05 avril

Amour BROUSMICHE le 09 mai

Paul SARAZIN le 10 mai

Michel GUIRE le 23 juin

Bonnes vacances à tous